



Lauréats des Prix de l'Aménagement Urbain 2010

Sermange
Aménagement d'un espace public en cœur de village
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants

Angoulême
Aménagement des berges de la Charente
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants

Lille
Rives de la Haute-Deûle
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de plus de 50 000 habitants

Lauréats des Prix de l'Aménagement Urbain 2010

Sermange
Aménagement d'un espace public en cœur de village
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants

Angoulême
Aménagement des berges de la Charente
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants

Lille
Rives de la Haute-Deûle
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de plus de 50 000 habitants

Organisation :

Groupe Moniteur
Emmanuel Daucet - Tél : 01.40.13.36.82
17, rue d'Uzès - 75108 Paris cedex 02
emmanuel.daucet@groupemoniteur.fr
www.groupemoniteur.fr/prix/amenagement

Lauréats des 2 précédentes éditions :

- 2010 (8^{ème} édition) :**
- villes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants
Lauréate
Sermange (Jura), pour l'aménagement du cœur du village
 - villes ou agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants
Lauréate
Angoulême (Charente), pour l'aménagement des berges
 - villes ou agglomérations de plus de 50 000 habitants
Lauréate
Lille Lomme (Nord), pour l'aménagement des Rives de la Haute Deûle
 - Mention spéciale du jury**
Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), pour la requalification du front de mer
- 2009 (7^{ème} édition) :**
- villes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants
Lauréate
Raon l'Etape (Vosges), pour l'aménagement du Quai de la Victoire
 - Mention spéciale du jury**
Longes (Rhône), pour l'extension du cimetière
 - villes ou agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants
Lauréate
Cernay (Haut-Rhin), pour l'aménagement du Parc des Rives de la Thur
 - villes ou agglomérations de plus de 50 000 habitants
Lauréate
Strasbourg (Bas-Rhin) pour le Grand projet de ville du quartier de Neuhof
 - Mention spéciale du jury**
Marseille (Bouches-du-Rhône), pour l'aménagement de l'espace Mistral

DOSSIER DE CANDIDATURE 9^{ème} EDITION

Les Prix de l'Aménagement Urbain 2011

Ils récompensent les projets qui font aimer la ville

Photo : © Getty Images - Digital Vision.



En partenariat avec





Sermange

Aménagement d'un espace public en cœur de village
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants



Angoulême

Aménagement des berges de la Charente
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants



Lille

Rives de la Haute-Deûle
Lauréat 2010 - Villes ou agglomérations de plus de 50 000 habitants



Saint-Nazaire

Requalification du front de mer
Mention spéciale du jury 2010 - Villes ou agglomérations de plus de 50 000 habitants

A l'origine de leur succès : Ecoute, créativité, audace, pragmatisme et patience

Le Groupe Moniteur organise chaque année les Prix de l'Aménagement Urbain, qui s'adressent à toutes les communes de France et à leurs groupements afin d'encourager et de promouvoir les réalisations exemplaires qui concourent à la qualité de la ville.

Les Prix de l'Aménagement Urbain récompensent des opérations d'aménagement urbain, à savoir des réalisations portant sur l'espace public, visant à l'embellissement de celui-ci, à l'amélioration de son fonctionnement, à son intégration sociale et au confort des habitants.

Ces interventions peuvent porter sur différents éléments : espaces paysagés et végétalisés, traitement des sols et de la voirie, mobiliers urbains et signalétique. Ces aménagements concernent aussi bien une stratégie

globale sur l'ensemble de la commune (ou intercommunalité) que des interventions ponctuelles sur un quartier central ou périphérique, un site privilégié ou une séquence comme un boulevard ou une entrée de ville.

Les Prix sont attribués dans trois catégories :

- Villes ou agglomérations de moins de 10 000 habitants
- Villes ou agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants
- Villes ou agglomérations de plus de 50 000 habitants

Le dossier doit comporter :

- La fiche d'inscription ci-joint dûment remplie et signée.
- Un descriptif de la réalisation sur deux pages A4 au maximum portant sur les objectifs de la collectivité, les moyens mis en œuvre, la méthode de réalisation, l'impact attendu et l'implication de la population.
- Les documents suivants (à présenter reliés, au format A3) :
 - Plan de situation
 - Plan de masse
 - Coupe élévation
 - Plan de sol (avec indication des revêtements de sol et implantation de mobiliers et végétaux)
 - Des photographies significatives d'ensemble et de détails, légendées avec localisation sur un plan.

Les photos devront être présentées sur Cd Rom au format jpg et en tirages sur papier photographique et les textes saisis sous Word.

ATTENTION ! Seuls les dossiers complets remplissant toutes les conditions énoncées ci-dessus pourront être examinés par le jury.

CALENDRIER

28 février 2011 :

Date limite de dépôt des dossiers.

Juin 2011 :

Remise des prix.

SITE INTERNET

Pour plus d'informations sur le concours et sur les lauréats de l'année précédente, ou pour s'inscrire en ligne, connectez-vous sur notre site internet : www.groupemoniteur.fr/prix/amenagement

CONTACT

LES PRIX DE L'AMENAGEMENT URBAIN,
GROUPE MONITEUR
Emmanuel Daucet
Tél : 01.40.13.36.82
17, rue d'Uzès - 75108 Paris cedex 02
Courriel : emmanuel.daucet@groupemoniteur.fr

